

Atelier sur l'efficacité de la prière

Nous proposons un « canevas » pour l'étude biblique et théologique de l'efficacité de la prière, centré sur le texte de Jacques 5.16b-18.

1. La prière peut beaucoup

a) Exégèse de Jacques

La prière de tout juste est efficace. Le juste est le membre ordinaire de la communauté (cf 5.6 et 1 P 3.12). Jacques ne veut donc pas dire que l'efficacité de la prière est liée à un degré de justice très élevé ; l'efficacité est celle de la prière de tout juste (au v. 15, à notre avis, il s'agit aussi de la prière de tout croyant, pas de personnes qui auraient une « dose maximum » de foi ; Jc 1.6 confirme : On y croit ou on n'y croit pas). L'exemple d'Élie confirme ; c'était un simple homme (rien de « divin » en lui – cf. Ac 14.15).

La prière agit certainement. La seule manière possible de traduire nous semble être celle de la TOB : La requête d'un juste agit avec beaucoup de force (litt : Elle peut beaucoup, la prière du juste ; [elle est] opérante). L'exemple d'Élie confirme cette insistance : Il a demandé deux choses difficiles et opposées et elles se sont produites.

La prière d'Élie a été persévérante (v. 17). C'est le sens probable de la formule intensive sémitisée « il pria de prière ». 1 Rois 18.43 suggère qu'il a prié sept fois. La persévérance, plus exactement la réitération, est donc mentionnée par Jacques comme élément de la prière efficace d'Élie. Mais le lien à l'efficacité est incertain car les deux autres fois où une réitération est mentionnée (2 Co 12 et Gethsémané), l'efficacité semble moins immédiate que dans le cas d'Élie.

L'efficacité dont Jacques parle est donc d'abord un *pouvoir de faire changer le cours des choses*. C'est sur le résultat concret que porte son accent. On pourrait citer d'autres textes très forts dans le même sens : Philippiens 4.6, qui est le plus proche, mais aussi 2 Corinthiens 1.11, Philippiens 1.19, et Jacques 5.15.

b) Question subsidiaire

Une question demeure : Comment la prière agit-elle ?

C'est Dieu qui agit. C'est le premier élément de réponse, le plus évident, qui émane du bon sens et de l'usage biblique ; la prière étant une demande adressée à Dieu, c'est donc Dieu qui agit. Au verset 15, c'est le Seigneur qui sauve le malade. Son action n'est pas parallèle à celle de la prière, elle lui est symétrique : La prière « monte » vers Dieu et la réponse « vient d'en haut » (1.17). Jamais, d'ailleurs, dans la Bible, l'efficacité de la prière de demande n'est envisagée comme une action directe sur les choses ou les gens.

La prière « agit sur Dieu ». C'est la deuxième évidence. Si Dieu agit en réponse à la prière, c'est que la prière a une certaine action « sur » Dieu. À ce propos, notre passage apporte une précision intéressante : On n'a pas assez souvent remarqué que dans l'exemple d'Élie, celui-ci a prié pour la pluie après que Dieu lui avait annoncé qu'il allait faire pleuvoir (1 R 18). Même si la prière est efficace « sur » Dieu en quelque sorte, c'est Dieu qui a l'initiative première.¹

C'est d'ailleurs frappant de constater que dans Jacques on trouve ensemble : 1) L'affirmation la plus forte sur l'efficacité de la prière (5.16). 2) L'affirmation de l'immutabilité de Dieu (1.17), ce qui implique qu'on ne le fait pas changer comme on veut. 3) L'affirmation la plus forte du NT sur la compassion de Dieu : Jacques est le seul du NT à parler d'un Dieu *plein de compassion* (*polysplanchnos*, « qui a beaucoup d'entrailles », 5.11).

c) Une perspective relationnelle

Si l'on veut résumer l'enseignement de Jacques et l'enseignement biblique sur la prière de demande, il faut dire en premier que la perspective est relationnelle ; l'efficacité de la prière de demande est donc à situer dans cette perspective relationnelle. Maurice Nédoncelle, dans un livre qui s'appelle « *Prière humaine, prière divine* » (Paris, Desclée, 1962), a parlé très finement de cela. Il prend

1. On peut ajouter que notre demande et son action sur Dieu s'exercent toutes deux dans le cadre de la souveraineté de Dieu. C'est donc par une grâce actuelle que Dieu se soumet à l'influence de nos prières.

l'exemple de la demande entre êtres humains : quand une personne libre demande quelque chose à une autre personne libre, elle exerce forcément sur elle une *influence*. Cette influence n'est pas une contrainte (l'autre reste libre), mais elle n'est pas rien du tout non plus, parce que l'autre est obligé au moins de prendre en compte la demande ; il ne peut pas faire comme si on ne lui avait rien demandé. Et quand il y a de l'amour entre ces deux personnes, et que la chose demandée est partie constituante de la relation d'amour, alors elle est accordée. Et la Bible place la prière dans le cadre d'une relation vivante avec un Dieu vivant et amour.

On voit donc que la prière ne saurait être inutile, ni ses effets réduits à ceux de la simple autosuggestion. Mais, à l'opposé, la prière ne saurait être contraignante pour Dieu, parce qu'il est différent de nos interlocuteurs humains (souverain, immuable, et éternel). Il n'y a donc pas d'automatisme de l'exaucement ; encore une fois, la perspective est relationnelle...

Les textes qui semblent promettre un exaucement infallible à la prière ne contredisent aucunement ces précisions. En effet, on a le choix entre deux lectures qui s'excluent mutuellement : soit ils veulent dire que Dieu nous donnera tout ce que nous lui demandons, même si nous lui demandons n'importe quoi (ce qui est aberrant, car Dieu n'est pas à ce point un mauvais père), soit ils veulent dire que rien n'est impossible à Dieu, et que dans cette mesure, il peut nous donner toute bonne chose que nous lui demandons, quand bien même cela exigerait un vrai miracle – cf Luc 11.13, où les bonnes choses de Matthieu 7.11 « deviennent » le Saint-Esprit que Dieu accorde à ceux qui le lui demandent.

2. Objections courantes à l'efficacité de la prière

a) L'immuabilité de Dieu

Dans la théologie classique, on a souvent objecté de l'immuabilité de Dieu. Cette objection peut sembler avoir du poids pour tout croyant qui a une haute idée de la grandeur infinie de Dieu. Jacques lui-même affirme l'immuabilité de Dieu, nous l'avons vu. À notre avis, ce n'est au bout du compte pas un argument de grand poids, car la Bible nous montre, avec beaucoup de force, un Dieu agissant et loin d'être immobile, aimant, compatissant (cf. Rm 8), et loin d'être insensible aux prières de toutes ses créatures, a fortiori de ses enfants. Son immuabilité, c'est donc l'immuabilité de son amour et de sa fidélité. Avis aux

philosophes !

b) L'immutabilité des décrets de Dieu

On peut également objecter de l'immutabilité des décrets de Dieu. Jacques 1.17 affirme l'immutabilité de Dieu et de sa volonté. Et 1 Samuel 15.29 confirme avec force que Dieu ne peut ni mentir ni regretter ce qu'il a décidé (les versets 10 et 35, qui disent que Dieu regrette, ont forcément moins de poids, il sont « une manière de parler » ; soit on dit cela, soit on dit l'inverse, ce qui nous paraît beaucoup moins conforme à l'analogie de l'Écriture). On peut citer aussi Genèse 41.32 et Ephésiens 1.11.

Là, les choses se compliquent ! Pour simplifier le débat, je dis tout de suite qu'on est obligé de dire que Dieu, qui connaît tout l'avenir tel qu'il sera (et pas seulement comme un joueur d'échecs connaît tous les coups possibles de son adversaire) a prévu notre prière, et a prévu de l'exaucer (un calvinien dira déterminé, ou décrété, plutôt que prévu). Attention donc aux discours qui accentuent par trop le fait que la prière peut faire changer Dieu d'avis (contre son gré en quelque sorte) !

Cette supériorité de Dieu peut gêner ; mais je crois que c'est surtout l'homme pécheur que cela gêne. Eh oui, Dieu était là avant nous ! Eh oui, c'est lui qui nous a faits ! Eh non, nous ne serons jamais Dieu, et ce serait idiot de chercher à l'être. Eh non, nous ne sommes pas sur un pied d'égalité avec lui. Et tant mieux, parce qu'on peut compter sur lui autrement mieux que sur la faiblesse humaine !

J'ajoute aussi que l'aspect froid que peuvent avoir les affirmations sur les décrets de Dieu est compensé par l'affirmation de sa présence à nos vies ; sa prescience n'enlève rien au fait qu'il est ému actuellement de nos besoins et de nos prières, et qu'il y répond dans le présent, par compassion et par amour. Son éternité n'est pas pure étrangeté au temps ; c'est lui qui nous a faits, et ça fait une différence pour lui, entre avant et après, donc aussi entre l'avant de notre prière, et l'après de son écoute.

c) L'autonomie des lois naturelles

On peut aussi objecter de l'autonomie des lois naturelles. L'argument est plutôt scientifique et positiviste, mais il touche aussi le croyant soucieux d'accorder à la science le crédit qu'elle mérite. Dieu donc ne pourrait pas violer les lois qu'il

a établies et il ne servirait donc à rien de demander des choses qui ne sont pas prévues dans les enchaînements des causes et des effets naturels. À cela on peut répondre que Dieu a très bien pu inclure l'exaucement dans sa providence ordinaire (c'est-à-dire dans les enchaînements naturels de causes et d'effets), comme il peut l'opérer par un miracle au sens vrai du terme, c'est-à-dire par une intervention « directe » de Dieu dans le système des causes naturelles, non pas en violant les lois naturelles, mais en ajoutant une donnée supplémentaire, miraculeuse, dans un acte de création actuelle, aux données existantes. De toute manière, c'est toujours par la foi que nous reconnaissons l'exaucement, dans la providence habituelle comme dans le miracle.

d) La liberté de l'homme

Quatrième objection, Dieu ne pourrait pas exaucer nos prières d'intercession, parce que ceux pour qui nous prions sont des êtres libres. La réponse est de même nature que précédemment : c'est bien parce que nous pensons que Dieu est souverain, même sur l'esprit humain, que nous prions pour la conversion de ceux que nous aimons. Bien sûr, Dieu n'agit pas sur l'esprit humain comme il agit sur les éléments naturels ; il use de « séduction », dans le bon sens du terme, de persuasion, extérieurement et intérieurement à l'esprit humain (n'oublions pas que c'est lui qui l'a fait), et il use de cette persuasion ... souverainement.

3. Le problème des prières non exaucées

L'objection la plus forte est existentielle ; nos prières ne sont pas toujours exaucées. Pourquoi ?

a) Les réponses de Dieu

D'abord, précisons ou rappelons que la prière est toujours entendue de Dieu, et toujours enregistrée dans son cœur. Il n'y a donc jamais de prière perdue. Par contre, dans sa sagesse souveraine, Dieu peut répondre de diverses manières. Comme le dit Nédoncelle, il peut accorder, ou refuser, ou transformer la demande (ce dernier cas est peut-être plus fréquent que ce que nous voulons bien reconnaître). Nous ajoutons que Dieu peut différer l'exaucement.

b) Les prières ignorantes et contradictoires

Il faut bien reconnaître que souvent nos prières sont ignorantes (Rm 8.26).

Alors, place à l'Esprit qui intercède au plus profond de nous et au plus près de notre désir le plus authentique, dont nous ne sommes qu'en si petite partie conscients ; ce sont les « soupirs inexprimables ». Place aussi à l'apprentissage de la prière. Car c'est en priant ... que l'on apprend à prier !

Nous prions également parfois pour le beau temps, quand les paysans prient pour la pluie. Heureusement que Dieu ne dépend pas uniquement de nous pour savoir ce qu'il doit faire !

c) Les prières impies

Le non-exaucement peut être lié au caractère impie de la demande ou de celui qui demande. C'est une évidence logique et biblique.

En ce qui concerne la foi, on peut dire deux choses.

Premièrement, il nous semble que Jésus envisage la foi non pas en fonction de sa taille, mais en fonction de son existence ou pas. Luc 17.5s. montre qu'en matière de foi, un grain de sénevé suffit à déraciner les sycomores. En Matthieu 17, le sens peut bien être le même – cf v. 17. Quant à la mention du jeûne, elle ne semble pas être dans les textes d'origine, non plus qu'en Marc 9.29.

Deuxièmement, si Dieu est sensible à la foi de celui qui prie, il n'en a pas impérativement besoin pour exaucer. Dieu peut même exaucer la prière de l'impie : La meilleure preuve est la prière de celui qui apporte à Dieu son péché (voir aussi Ex 16.7s., Jb 1.11s., Mt 5.45s.).

En ce qui concerne la justice personnelle de celui qui demande, elle n'est pas présentée comme un facteur indispensable d'efficacité de la prière (Jc 5). Nous ne nions pas que le refus d'exaucer puisse être lié à une intention pédagogique de Dieu (cf. Hé 12.5s.), mais cela ne fait pas l'objet d'un enseignement biblique comme tel. Matthieu 6.14s. et parallèle (cf. 18.35), Jacques 1.5-8 ; 4.2s. semblent considérer surtout ceux qui n'ont pas fermement choisi leur camp. 1 Pierre 3.7 semble viser la possibilité même de prier ensemble, et Matthieu 18.19 la validité de la prière, ce qui est autre chose que l'efficacité. La raison me semble être la suivante : l'exaucement est toujours une grâce (cf. Rm 3.23).

Quant aux demandes impies dans leur objet, il est évident que Dieu ne les entend « que d'une oreille » ; il a son plan de salut, et les demandes les plus importantes pour lui sont celles qui sont liées au salut, au nôtre et à celui de toute la création. Mais Dieu « réagit » toujours à une prière d'homme, en positif ou en négatif, et avec une intention précise.

d) Le problème du mal et la venue du Royaume de Dieu

Pourquoi alors, quand nous demandons des choses bonnes et légitimes, qui nous semblent utiles pour le salut, nous ne recevons pas forcément la chose demandée ? Nous avons des exemples dans notre expérience, et il y a des exemples bibliques :

La prière de Paul pour son peuple (Rm 10.1s.), le « pourquoi ? » du psalmiste (Ps 88.14s.), des martyrs (Ap 6.9s.), de Jésus lui-même (Mt 27.46 et parallèle), et les soupirs de l'Esprit (Rm 8). Nous sommes là, me semble-t-il, en face de ce douloureux problème du mal, permis souverainement par Dieu, mais qu'il serait vain de vouloir expliquer ou justifier. Le cas de l'écharde de Paul (2 Co 12.9) nous parle d'une grâce suffisante (et non pas supérieure) qui permet de connaître un peu de ce repos (Mt 11.28s.) que nous attendons (2 Th 1.7). En attendant aussi, il ne servirait à rien de nier l'absence d'exaucement, même si nous sommes persuadés que Dieu fait concourir toutes choses au bien de ceux qui l'aiment, et s'il « pense pour le bien » ce que l'adversaire « pense pour le mal » (Gn 50.20).

Heureusement, les exaucements directs de prières existent, plus ou moins nombreux selon les lieux et les époques, et ils s'inscrivent dans ce qui entrave l'action du diable (2 Th 2.7 ; Ap 20.2) ; ils sont à recevoir comme autant de signes annonciateurs de la victoire finale du Christ¹. Plus que cela, nos prières ne sont pas sans rapport avec le moment de la parousie (2 P 3.12 ; Lc 18.7s.).

4. Conclusion

Dieu entend et il répond. L'efficacité de la prière, c'est cela.

Et quand on a une haute idée de Dieu (et une juste idée de l'homme), on voit tout de suite qu'on ne prie pas pour l'informer d'un besoin qu'il ne connaîtrait pas (Mt 6.8). Et l'on voit aussi tout de suite à quelle catastrophe on courrait si Dieu faisait tout ce qu'on lui dit de faire.

Alors peut-on influencer Dieu ? Je crois que la solution est dans l'enseignement de Jésus-Christ (Lc 11) et que la réponse est « *oui mais...* »

1. C'est aussi ce qui nous fait dire que par la prière, les croyants participent à l'office royal de Jésus-Christ (cf. Ap 20.4s.).

— Oui car Dieu prend un réel plaisir à écouter nos louanges (c'est-à-dire l'expression de notre amour, de notre estime, de notre reconnaissance...) et qu'il répond vraiment à nos requêtes. Et même s'il sait déjà, ça fait une différence de lui demander : dans Luc 11, avec l'image du père et de ses enfants, on peut en conclure que quand un père donne parce qu'on lui a demandé, même s'il avait déjà l'intention de donner, cela fait une différence : il a une raison de plus de donner, et il y a quelque chose de plus dans la relation¹.

— Mais attention à la manière dont on se représente cette influence. Car la sagesse de Dieu dépasse la nôtre, et il est souverain et éternel. Il nous précède toujours. Nous sommes partenaires, mais pas sur un pied d'égalité avec lui. Partenaires, collaborateurs même (*sunergoi*, dit souvent Paul), mais pas égaux.

La question de l'effet que nos demandes produisent sur Dieu doit être replacée dans le contexte de la relation. Si entre deux êtres humains libres, une demande n'est pas une contrainte ; a fortiori avec Dieu ! Mais il est plus aimant que n'importe quelle personne qui nous aime, et l'on peut être sûrs que nos prières seront prises en compte par lui comme personne d'autre ne pourrait le faire. Et comme sa sagesse et son pouvoir sont illimités, nous avons raison d'attendre sa réponse, qui peut être 1) un accord, 2) un refus, 3) un report, 4) une invitation à transformer nos prières ou à continuer malgré l'absence d'exaucement. Nous aurons surtout raison de prier sans nous relâcher, même si Dieu nous semble trop souvent silencieux, jusqu'au jour où il exaucera nos désirs les plus profonds

Même la prière inexaucée garde donc toute sa valeur, comme protestation contre le mal et comme expression du désir de la présence de Dieu². C'est le sens de Luc 18 : Dieu n'est pas comme ce juge inique, donc il faut continuer à prier parce qu'il va délivrer ses élus un jour. Il ne faut pas prier « jusqu'à » ce que Dieu exauce, mais « parce que » Dieu exauce et répond.

Rien ne permet de présumer à l'avance de l'importance que va prendre une prière dans l'exaucement, l'importance relative aux autres « raisons » d'agir que Dieu va avoir. La sagesse consiste à éviter le nombrilisme (« je suis seul au monde

1. Élément de réponse supplémentaire : Le fait de formuler nos demandes nous fait ressentir nos besoins. De ce point de vue-là, le jeûne peut également avoir une efficacité, non pas en tant que comportement méritoire ou technique religieuse, mais du strict point de vue expressif. Nous voyons également la supplication, les larmes, comme ayant avant tout une valeur expressive, et à ce titre une efficacité.

2. À l'opposé – Nb 11, Dieu peut exaucer des prières à certains égards contraires à sa volonté.

et Dieu est là pour exaucer immédiatement toutes mes demandes ») et le misérabilisme (« de toute manière, Dieu ne fait pas attention à ma prière »), et à honorer la liberté de Dieu ; plus que cela, sa souveraineté.

Dans l'après-coup de l'exaucement, cela ne paraît pas plus facile ni plus souhaitable de se demander dans quelle mesure sa prière a été efficace ; cela relève d'une conception « mécanique » de l'exaucement et revient à dire quelque chose comme : « Seigneur, si je ne t'avais pas prié, tu ne l'aurais pas fait ! » Cela relève d'un orgueil spirituel pas très sain(t). Il en est de même des pensées qui conduisent à dire : « si on avait été plus nombreux à prier... », ou « si j'avais prié plus longtemps... », etc.

De la même manière, il n'est pas souhaitable, et il est quasi impossible de savoir s'il y a eu vrai miracle ou pas ; on ne peut que le présumer, et s'en réjouir humblement. C'est dans la foi que nous reconnaissons la réponse de Dieu. Toujours !

La seule question intéressante est la suivante : « quelle signification la prière et l'événement que je considère comme un exaucement ont dans ma relation avec Dieu ? ». À tous égards, la prière est un exercice d'humilité : elle est aveu de notre dépendance envers Dieu, et renonciation à toute manipulation¹. Mais elle s'inscrit dans la fierté d'être ses fils et ses filles, ses enfants qu'il aime et qui l'aiment, écoute, et exauce selon ce qu'il estime bon.

Joël RICHERD

1. Manipuler Dieu est de toute manière impossible, rassurons-nous. Mais faire croire qu'on peut le faire conduit à des manipulations humaines hélas trop fréquentes.